

Au cœur de **SAINT ANDRÉ**

JOURNAL MUNICIPAL N°57 décembre 2021

ÉCHANGES CITOYENS

RÉUNIONS D'ÉCHANGE AVEC LES ÉLUS
CONSEIL DES SAGES

VIE SCOLAIRE

PLUS DE PRODUITS LOCAUX À LA CANTINE

HISTOIRE DE SAINT ANDRÉ

DES CLOCHES REMARQUABLES





Andréziennes, Andréziens

« En janvier et février avec les élus du Conseil, je vous proposerai des rencontres d'échanges sur notre village aujourd'hui et sur son devenir, demain. Pour qu'ensemble, nous œuvrions afin que Saint André soit toujours un village où il fait bon vivre.

Notre village continue de se construire autour de projets qui ont pour vocation de répondre aux besoins du plus grand nombre. Les élus souhaitent en parler avec vous. »

Lors de ces rencontres, il sera sûrement question du Pôle santé et des services offerts demain dans le même bâtiment. En lien avec cette réalisation, il sera aussi question de la réorganisation du stationnement autour du Trinquet et de la salle de sports.

Nous parlerons certainement du prochain équipement aquatique porté par la Communauté de Communes au bénéfice de tous les scolaires du Seignanx et qui devra répondre aussi aux attentes des enfants et des adultes hors du temps scolaire.

Nous échangerons peut-être sur la tenue du marché de producteurs locaux, lancé en mai dernier, interrompu pendant l'hiver et qui reprendra son activité en avril prochain.

Nous parlerons du Conseil des Sages que nous proposerons aux anciens, intéressés par la vie publique. Vous participerez je l'espère à la journée « Parcours du Cœur » qui sera proposée, en relation avec la Fédération Française de Cardiologie, pour nos enfants, leurs parents et grands-parents.

Nous évoquerons les nouvelles exigences du Conseil Départemental pour ce qui touche aux conditions de fonctionnement des bibliothèques dans les Landes dans le cadre de la promotion de la lecture publique.

Quand vous lirez ces mots vous serez je l'espère reliés à la fibre ou tout près de l'être si cela est votre souhait.

Nous évoquerons la sécurité sur les routes de notre village et les moyens de la renforcer encore dans l'intérêt et avec l'implication de tous.

Je vous dirai combien les personnels municipaux s'impliquent au quotidien pour remplir avec une grande conviction et beaucoup d'efficacité leurs missions de service public. Au restaurant scolaire, dans l'accueil périscolaire du matin, du soir et des vacances scolaires, dans l'entretien régulier des locaux mis à disposition des usagers et des associations, dans les réponses apportées aux demandes des usagers par les personnels administratifs, par les personnels des services techniques, mobilisés pour répondre aux nombreuses et permanentes sollicitations.

Vous aurez, parce que cela aura répondu à un besoin ou par l'effet du bouche-à-oreilles, constaté l'ouverture sur la commune d'une micro-crèche mobilisée pour répondre aux attentes des parents de très jeunes enfants.

Nous échangerons certainement sur la Communauté de Communes dont l'action est toujours très importante pour les communes qui la composent. Centre Intercommunal d'Action Sociale, équipement aquatique, nouvelles fiscalités, plan intercommunal d'urbanisme, pôle santé, voiries d'intérêt communautaire, accueil des gens du voyage, déplacements et activités économiques sont quelques facettes de ses missions.

Nous évoquerons ensemble, j'en suis sûr, notre souhait de retrouver au plus vite et dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'accueil, notre vie associative généreuse, porteuse d'échanges et constitutive de lien social. Je souhaite que la très forte baisse d'activité associative imposée par les restrictions liées à la situation sanitaire ne soit plus rapidement qu'un mauvais souvenir et que les responsables associatifs puissent convaincre les Andrésiens de se retrouver comme il est habituel dans notre village, pour faire connaissance, pour se retrouver, pour manger, pour rire et chanter. Des rendez-vous sont déjà actés.

Et je vous parlerai de l'investissement généreux, convaincu et dévoué de vos élus et des projets qui germent dans nos têtes pour bien vivre, ensemble, au village.

Bien sûr nous évoquerons aussi tous les sujets d'intérêt général qui vous tiennent à cœur.

Avant ces moments d'échanges, nous aurons partagé la présentation des vœux qui se déroulera le samedi 15 janvier et à laquelle vous êtes cordialement invités.

Et nous serons entrés dans la nouvelle année. Permettez-moi de profiter de cette tribune, pour vous souhaiter en mon nom et au nom des élus du Conseil Municipal de très joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une très bonne santé et une bonne et heureuse année 2022, pour vous et pour toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.



Très sincèrement à vous, Jean Baylet, Maire

Voici les dates, horaires et lieux retenus :

Échanges citoyens avec vos élus communaux

**« Saint André aujourd'hui.
Notre village demain ? »**

Quatre dates possibles

- Vendredi **21 janvier** 20h-22h
- Samedi **29 janvier** 10h-12h
- Dimanche **6 février** 10h-12h
- Mercredi **16 février** 20h-22h

**en Mairie (ou à la Mosaïque selon le nombre de participants)
Le 29 janvier, en Mairie, car le repas des anciens se tiendra à la Mosaïque**

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal
vous souhaitent une très belle année 2022
et vous convient à la Cérémonie des vœux
(si la situation sanitaire du moment le permet) :

2022

le samedi **15 JANVIER À 11h** à la salle Mosaïque.

➤ Fonctionnement Secrétariat, Accueil Mairie et Agence Postale Communale

Plusieurs personnels administratifs de la Mairie sont partiellement en télétravail.

	Accueil Mairie	Accueil Agence Postale	Secrétariat Général Action Sociale Comptabilité	Environnement Cimetières Elections	Urbanisme Voirie
	Frédéric Sarcos	Frédéric Sarcos	Maryse Delamare	Florence Maiffredy	Sylvie Dias
Lundi matin	Avec Public 8h30-12h30	Avec Public 9h-12h	Télétravail	Téléphone 8h30-11h30	Avec Public 10h-12h30
Lundi après-midi			Téléphone 14h-18h30	Télétravail	Téléphone 13h-19h
Mardi matin	Avec Public 8h30-12h30	Avec Public 9h-12h	Télétravail	Avec public 8h30-11h30	Téléphone 10h-12h
Mardi après-midi	Téléphone 14h-17h		Téléphone 14h-17h	Télétravail	Télétravail
Mercredi matin			Téléphone 8h30-12h30		
Mercredi après-midi			Télétravail		
Jeudi matin	Avec Public 8h30-12h30	Avec Public 9h-12h	Avec Public 8h30-12h30	Avec public 8h30-11h30	Téléphone 10h-12h
Jeudi après-midi			Télétravail	Télétravail	Télétravail
Vendredi matin	Avec Public 8h30-12h30	Avec Public 9h-12h		Télétravail	Télétravail
Vendredi après-midi	Avec public 13h-17h			Téléphone 14h-17h	Télétravail
Samedi matin	Avec Public 9h-12h	Avec Public 9h-12h			

➤ Numéros de téléphone professionnels

Frédéric SARCOS : 05 59 56 79 90

Maryse DELAMARE : 05 59 56 79 92 et 06 75 69 60 76

Florence MAIFFREDY : 07 88 77 04 67

Sylvie DIAS : 06 75 69 59 12



➤ Conseil des Sages de Saint André

La création du "Conseil des Sages" est un des projets de campagne de l'équipe municipale qui souhaite le lancer en mars 2022.

- Qui sont les "Sages" ?

Ce sont des Andrésiennes et Andrésiens qui souhaitent s'investir dans la vie de notre village. Les personnes intéressées font acte de candidature auprès de la Mairie (Voir fiche jointe) Le nombre maximum de "Sages" est 19 mais ce conseil pourra fonctionner à effectif inférieur. Le "Conseil des Sages" est renouvelé, ou reconduit, après chaque élection municipale.

- Quel est le profil des "Sages" ?

- Avoir au moins 55 ans,
- Etre libéré des obligations professionnelles,
- La parité est souhaitée.

- Quel est le rôle des "Sages" ?

En toute indépendance, ils étudient différents sujets municipaux, choisis par les "Sages" eux-mêmes ou bien proposés par les élus, afin d'obtenir leur expertise et leur avis.

Les "Sages" ont un rôle consultatif.

Les thèmes peuvent être multiples et variés. Les premières propositions pourront être faites lors de la réunion de présentation.

Les "Sages" ont tout loisir d'initier leurs propres thèmes de réflexion.

Pour rendre compte de l'avancée de leurs travaux, les "Sages" auront des contacts réguliers avec le référent municipal et avec les élus.

Fonctionnement du "Conseil des Sages".

Les "Sages" organisent eux-mêmes leurs réunions.

Ils bénéficient d'une salle et de matériels mis à disposition par la Mairie.

Pour les personnes intéressées, une réunion d'informations aura lieu le :
Samedi 08 janvier 2022
dans la salle du Conseil Municipal, de 10h à 12h.

Ci-dessous la fiche de Candidature :

Commune de Saint André de Seignaux

Candidature au Conseil des Sages

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Electeur sur la Commune : oui

Je ne suis plus en activité.

Activité(s) professionnelle(s) avant arrêt(s) :

Mes motivations :

Signature et date

➤ Rentrée scolaire

207 enfants de la commune ont effectué leur rentrée le 2 septembre, répartis dans 9 classes.

Les services techniques se sont attelés durant l'été à mettre en valeur les différents cours : marelles, couloirs de courses et piste routière ont trouvé leurs places dans les différents espaces. La piste routière a une vocation pédagogique, l'objectif étant d'apprendre aux plus jeunes les règles qui s'appliquent sur la route. Pour une utilisation optimale de la piste routière, des tricycles ont été fournis par la mairie.

Pour compléter ces éléments, un billodrome, circuit dédié aux billes, a été installé dans la cour des primaires, afin de permettre aux enfants de pouvoir mener une activité calme durant la récréation.



Après l'école, les Temps d'activités périscolaires (TAP) sont proposés aux enfants trois jours par semaine à raison de 1h par jour, et ce chaque semaine. Les enfants peuvent ainsi participer gratuitement à de nombreuses activités sportives, culturelles et ludiques. Au cours de cette première période, sont proposés pétanque, tennis, jardinage, activités créatives, éveil musical, théâtre ou encore confiance en soi.

➤ Des menus locaux à la cantine



Après un travail réalisé avec une nutritionniste au cours du mois de mars, afin d'optimiser l'équilibre nutritionnel des menus, un deuxième « chantier » a été entrepris à la cantine de l'école : développer notre approvisionnement en produits locaux.

Durant plusieurs mois, Carole Moncada et Marina Denis accompagnées par Camille Mortreux du CBE (Comité Bassin d'Emploi) et Marie Lacombe du Conseil Municipal ont travaillé à la mise en place de menus locaux.

Ce projet aura nécessité plusieurs mois de travail, de nombreux rendez-vous et des prises de contacts avec différents producteurs pour pouvoir être mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2021.

Et le résultat est concluant.

Depuis septembre, 3 menus 100% locaux ont été proposés aux enfants de l'école. Et sur certains menus, des produits locaux sont intégrés au fur et à mesure (par exemple, toutes les salades servies depuis la rentrée proviennent de M. Pecastaing à Saint André de Seignanx).

Petit à petit, un réseau de producteurs/partenaires est en train de se créer : les légumes de chez Dao jardins de Lalongue à Saint André de Seignanx et ceux de la ferme Laminak à Saint Martin de Seignanx, le veau de M. Brédé, éleveur à Sainte Marie de Gosse, les chipolatas de M. Damestoy à Saint Laurent de Gosse, des compotes artisanales de la SARL Goizetik à Souraïde, des produits laitiers de la CAEC Saraillet à Orthevielle, des salades de Saint André de Seignanx...

L'objectif est clair pour les mois et les années à venir : proposer toujours plus de produits sains (pour la plupart labellisés Bio ou sans pesticide ou HVE - Haute Valeur Environnementale) et issus de producteurs locaux (dans un rayon de 30 km), pour améliorer la qualité des produits consommés par nos enfants, minimiser notre impact carbone, et contribuer au dynamisme agricole de notre région !



➤ Au cœur de l'école

Ils sont 16 ! Seize agents municipaux qui œuvrent chaque jour dans les locaux de l'école de Saint André de Seignanx pour accompagner les enfants de la commune. Leurs domaines d'activités sont variés : accueils périscolaires et extrascolaires (centre de loisirs), entretien des lieux, confection des repas, encadrement des élèves à la cantine mais également dans les salles de classe, surveillance des récréations et animation des TAP.

Toutes ces personnes ont à cœur de favoriser le bien-être des enfants grâce à leur dynamisme, leur convivialité, leur patience, leur disponibilité et l'attention qu'elles portent à chacun d'entre eux.

Et voilà comment elles parlent de leur métier :

« Je fais le lien entre les parents et l'école pour que nos petits écoliers évoluent dans de bonnes conditions ».

Evelyne Guillemin
Adjoint territorial d'animation

« On accompagne au mieux les enfants dans des moments importants et ils nous le rendent bien ».

Bénédicte Hayet - ATSEM
(Agent territorial spécialisé en école maternelle)

Loin de la routine, la diversité des missions du personnel communal rend chaque jour particulier :

« Les journées sont toutes différentes et enrichissantes ».

Céline Guichenducq - ATSEM

Certains instants revêtent une importance particulière :

Comme « gérer un groupe d'enfants en classe et les assister durant l'activité scolaire ».

Corinne Lacoussade - ATSEM

« Mon moment favori est l'accueil du matin. C'est un moment propice aux échanges, les enfants ont plein d'anecdotes à raconter ou une jolie tenue vestimentaire à nous montrer ».

Bénédicte Hayet

« Le moment que je préfère dans l'année c'est l'été, deux mois d'accueil à organiser avec comme principaux objectifs le bien-être et le plaisir de tous les enfants ».

Elodie Saubadu - Directrice ACM

Ces agents n'ont pas choisi leur métier par hasard :

« Depuis petite je rêvais de travailler avec les enfants. J'ai eu la chance de commencer à la commune de Saint André dès l'âge de 18 ans en contrat CES, puis de passer les diplômes nécessaires à notre métier d'ATSEM. Et je suis restée là ! »

Céline Guichenducq

« Je me suis orientée vers ce métier il y a presque 20 ans pour la diversité des missions, ma responsabilité dans le développement personnel de l'enfant, ma liberté et mon autonomie dans la création des supports des activités extrascolaires, ma relation privilégiée avec les enfants ».

Corinne Lacoussade

« J'aime le contact avec les enfants. Participer à leur éveil et à leur épanouissement ».

Evelyne Guillemin

« C'est une reconversion professionnelle. Je travaillais déjà avec des enfants mais dans un autre cadre que celui de l'école. Cela va faire 7 ans que je travaille à Saint André, les années se suivent et ne se ressemblent pas. C'est un des côtés agréables dans ce métier, il n'y a pas de monotonie ».

Bénédicte Hayet

Le travail d'équipe est ici essentiel, et les moments d'échanges entre collègues sont indispensables au bon fonctionnement de la structure. En ce qui concerne les accueils périscolaires et extrascolaires :

« Des temps éducatifs et de loisirs sont proposés. Ils sont organisés et mis en place grâce à une équipe d'animation dynamique et passionnée. Mon rôle est de manager cette équipe. Je mets en place un management collaboratif, j'ai vraiment à cœur qu'une bonne ambiance règne au sein de l'équipe ».

Elodie Saubadu

Vous l'aurez donc compris, les agents communaux de Saint André de Seignanx réalisent un travail ambitieux et généreux auprès des plus jeunes habitants et font en sorte que nos écoliers grandissent dans un village où il fait bon vivre.

➤ Colosse aux pieds d'argile

L'association « Colosse aux pieds d'argiles » a pour missions la sensibilisation et la formation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif et scolaire.

Nous les avons sollicités pour qu'ils interviennent au sein de notre village en janvier 2022.

Anthony Etchart, responsable Nouvelle Aquitaine pour l'association, multiplier ses prises de parole à Saint André de Seignanx afin d'informer et de sensibiliser les mineurs et adultes (parents, encadrants, grands-parents,...) aux risques de violences sexuelles et numériques, de harcèlement et de bizutage.

En accord avec les enseignants et le directeur de l'école, il interviendra dans les classes de CM1-CM2 lors de 2 réunions suivies d'échanges avec les enfants qui le souhaitent. En accord avec les

enseignants et le directeur de l'école, il interviendra dans les classes de CM1-CM2 lors de 2 réunions suivies d'échanges avec les enfants qui le souhaitent.

Puis, il sensibilisera le personnel encadrant et les éducateurs du périscolaire sur ces mêmes sujets, lors d'une réunion spécifique.

Enfin, il prendra la parole lors d'une réunion publique le vendredi 11 février à 20h (sous réserve de modifications) dans la salle Mosaïque pour les parents, enfants, grands-parents, intervenants de milieu associatif et toutes les personnes intéressées par le sujet. Attention qu'elles portent à chacun d'entre eux.

➤ Parcours du cœur

Les maladies cardio-vasculaires représentent la deuxième cause de mortalité en France. Une partie de ces maladies est liée au mode de vie de plus en plus sédentaire et dépendant des écrans, et ce dès le plus jeune âge.

L'objectif des Parcours du Cœur est de permettre de découvrir des actions concrètes, applicables au quotidien pour prévenir ces maladies et ce quel que soit son âge.

Le samedi 4 juin, tous les Saint Andriinois pourront participer aux différents ateliers qui seront



organisés au cœur du village. Petits et grands pourront découvrir les gestes des premiers secours, travailler leur endurance via un parcours découverte du village, participer aux ateliers sportifs ou encore adapter son alimentation en fonction du sport pratiqué. Le programme détaillé sera communiqué au cours du printemps.

➤ « LIRE SUR LA VAGUE, Festival du Livre et de la Bande dessinée jeunesse »

Le Conseil Municipal soutient depuis plusieurs années l'action de l'association « Lire sur la vague »

Ce soutien se traduit par la remise par la Mairie, de livres, choisis par l'association, aux élèves de maternelle, d'un ouvrage offert à l'occasion de chaque naissance et de la participation du Maire aux travaux de l'association.

Le Conseil Municipal accorde tout son soutien à l'organisation du

Festival du livre et de la bande dessinée jeunesse qui se tiendra en juin prochain.

L'association « Lire sur la vague » a été créée en novembre 2015 par Jean Delas, fondateur des éditions l'Ecole des loisirs.

Elle a pour objectifs la prévention et la lutte contre l'illettrisme, et elle s'engage pour donner le goût de la lecture aux enfants dès leur plus jeune âge. Plus un enfant a accès tôt aux livres, plus il pourra se forger un esprit critique et devenir un être libre de penser par lui-même. Et quoi de plus important à ce jour ?

« LIRE SUR LA VAGUE, Festival du Livre et de la Bande dessinée jeunesse » se déroulera pour sa 8ème édition du **8 au 12 juin 2022** au « Tube, les Bourdaines » à SEIGNOSSE Océan, au pied de la dune et tout près des magnifiques vagues !

Au programme,

RENCONTRES D'AUTEURS

EXPOSITION D'ŒUVRES collectives réalisées par des enfants

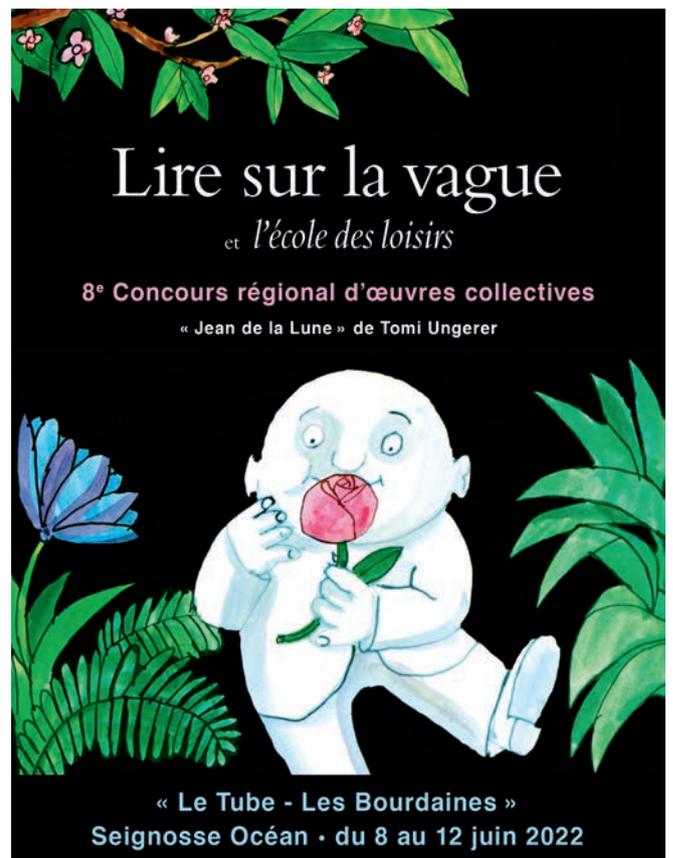
ATELIERS CRÉATIFS

SPECTACLES

ANIMATIONS

ESPACE LIBRAIRIE - DEDICACES

Un **concours d'écriture** d'œuvres collectives sera proposé aux écoles, dont celle de notre village, et trouvera sa conclusion dans le cadre du Festival



➤ Lutte contre l'isolement numérique

Alors que le Gouvernement veut dématérialiser 100% des démarches administratives d'ici 2022 dans le cadre d'Action Publique 2022, près de 30% de la population restent éloignés du numérique. Le numérique fait apparaître de nouvelles inégalités, entre ceux qui maîtrisent cette technologie et ceux qui en sont exclus : la fracture numérique.

À l'heure où certaines démarches administratives ne sont plus accessibles qu'en ligne, plusieurs institutions publiques se sont emparées de la question de « l'illectronisme ».

L'Association Sportive et Culturelle de Saint André de Seignanx (A.S.C.) a lancé une démarche d'aide à la lutte contre l'isolement numérique, début 2020, avant l'arrivée du Covid 19, subventionnée en partie par le fond départemental FDVA, afin de compléter la démarche hebdomadaire existante de formation et d'initiation à l'informatique.

En partenariat avec la municipalité de Saint André de Seignanx et avec l'appui de la Communauté de communes du Seignanx, nous proposerons aux Andrésiennes et aux Andrésiens une aide à la saisie des démarches courantes concernées par les nouvelles réformes de dématérialisation administratives, à partir du premier trimestre 2022, le mercredi après-midi, en salle informatique sur rendez-vous, ou au domicile des personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer.

Cette démarche s'adresse uniquement aux particuliers. La confidentialité sera de mise.

Contact

Téléphone : 06 25 23 07 41

Mail : ascdesas@gmail.com



➤ Route du Marais d'Orx

La route du Marais (gérée par la Communauté de communes du Seignanx) était dans un premier temps fermée à la circulation (de décembre 2020 jusqu'au 19 juillet 2021), suite à l'affaiblissement et l'érosion de la chaussée après la tempête. La Communauté de communes a ensuite mis la route en sens unique (du 20 juillet jusqu'au 14 octobre). Des feux de circulation ont été mis en place à partir du 15 octobre pour une circulation en alternat.

La route a dû être remise en sens unique à partir du 23 octobre le temps de recevoir la batterie suite au vol. Les feux ont été remis en place le 4 novembre.

La Communauté a dû, à nouveau, mi-novembre mettre la route en sens unique du fait d'un nouveau vandalisme sur un des feux de circulation.

La mission de maîtrise d'œuvre a été lancée à la fin du mois de novembre pour un choix à la fin de l'année. Les travaux pourront débuter en septembre 2022 du fait de la durée des études et des procédures environnementales.



Le mot du maire

➤ Et la fibre ?

Le 26 mai, le 6 juin puis le 7 octobre, le SYDEC des Landes, qui construit le réseau, a invité les élus de Saint Martin et de Saint André à entendre l'état d'avancement des travaux de réalisation du réseau.

Chaque fois, nous avons appris que les délais ne seraient pas respectés. Y compris bien sûr le 7 octobre.

Même si 650 logements ont été ouverts au raccordement sur Saint Martin, c'est loin des objectifs affichés et promis pour l'ensemble de nos deux communes, premières traitées dans le Seignanx.

Aussi, au moment où j'écris ces lignes, je suis dans l'impossibilité de vous préciser quand vous pourrez espérer être raccordables à la fibre.

Quand je tape NA-THD sur mon ordinateur, comme vous pouvez le faire, puis mon adresse complète, je lis le message « fibre en cours de déploiement »

J'espère de tout cœur que dans le temps de fabrication de ce journal, nous serons enfin raccordables.

Une fois que nous serons abonnés, un opérateur nous contactera. Il nous proposera un rendez-vous pour, si nous le souhaitons, installer la fibre chez nous et nous expliquera le déroulement de cette intervention qui dure généralement de 2 à 4 heures. Le raccordement consiste à faire passer un câble de fibre optique en provenance de la rue jusqu'à l'intérieur du logement ou du local professionnel et à installer une prise optique sur laquelle sera branchée la box de l'opérateur.

Encore un peu de patience.

➤ Contrôles de vitesse sur les routes de la commune

Voici quelques éléments chiffrés sur l'action des services de gendarmerie dans notre commune qu'a bien voulu me communiquer Monsieur le Commandant de Brigade de la gendarmerie pour Tarnos et Saint Martin.

« Avant la période estivale, trois services imposés ont été réalisés principalement sur les axes visités ensemble. Ces contrôles, qui se sont révélés très "calmes" ont permis de relever 8 infractions au code de la route dont quelques excès de vitesse avec de légers dépassements. Une infraction de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique a été relevée en dehors de cette période avec retrait du permis de conduire.

Durant toute la période estivale, le secteur du Seignanx a bénéficié de renforts (fin d'après-midi) qui ont procédé à de nombreux contrôles principalement sur l'axe D817 et diligenté des patrouilles visibles. »

➤ Le marché du village

Mais où est-il passé ? Peut-être bien au chaud en prévision d'un retour aux beaux jours.

Cette saison estivale, de mai à octobre, vos nouveaux commerçants et artisans ont su émoustiller vos papilles et émerveiller vos yeux. Une ambiance comme on les aime est née lors de ce rendez-vous hebdomadaire du mardi de 16H à 19H.

Mais l'hiver est là (gla gla...), les récoltes et productions sont trop faibles pour répondre à la demande. La trêve hivernale s'est imposée.

Et puis entre nous, ce n'est pas agréable de faire ses emplettes sous la pluie et dans le froid.

Ne soyons pas inquiets, gardons les pieds au sec et revenons tous gaiement au printemps.



Plantine

L'AVENTURE DANS LA NATURE

Après plusieurs mois nécessaires à l'aboutissement du projet, la première **micro-crèche plein-air Plantine** a ouvert ses portes aux familles le lundi 27 septembre, pour le plus grand bonheur de l'équipe et de ses deux fondatrices !



Située route de Saint-Martin-de-Hinx, la structure aménagée au sein d'une ancienne habitation et de son grand jardin végétalisé, offre le cadre de vie idéal pour expérimenter pleinement le vivre-dehors au quotidien.

Inspirée de la pédagogie par la nature, Plantine a à cœur de recentrer l'enfant et ses découvertes au sein des espaces naturels. Dans un monde digitalisé où tout va vite, nous prôsons le développement harmonieux des tout-petits au contact des différents éléments qui nous entourent.



Pour pouvoir passer un maximum de temps à l'extérieur, le matériel et les équipements ont bien sûr été pensés pour permettre aux enfants de vivre au mieux leurs explorations. Ainsi les temps d'éveil, mais aussi les siestes et les repas pourront se dérouler en intérieur comme en extérieur.



La crèche vivra au rythme des saisons et de la météo ainsi qu'au fil des découvertes des enfants.



L'équipe pluridisciplinaire sera attentive aux besoins de chaque enfant et l'accompagnera pas à pas dans ses expérimentations. Les bienfaits de cette approche sont multiples pour les enfants accueillis : éveil de tous les sens, développement de la confiance en soi, expérimentation de leurs limites, plus de créativité, développement de la cohésion et des conduites sociales respectueuses...

Plus largement, nos enfants sont les adultes de demain et nous pensons qu'il est important de les connecter à la nature dès leur plus jeune âge pour qu'ils apprennent la connaître, à l'aimer et la respecter.

Si vous souhaitez en savoir davantage, l'équipe sera ravie de répondre à toutes vos questions.

*Vous pouvez nous contacter au **05 59 74 70 22** ou sur **plantine.fr***

➤ Une « tiny house » à Saint André de Seignanx

Si vous êtes dernièrement passé chemin de Hilloua, vous êtes certainement tombé sur le chantier de cette petite maison en bois atypique, appelée « tiny house » ou habitat léger dans la langue de Molière.

Mikel, que vous avez peut-être également croisé, est à l'origine de ce projet et de cette aventure hors du commun.

Tout commence il y a 4 ans. Mikel est un jeune ingénieur ayant travaillé notamment dans la conception de chaussures de sport. Il se questionne beaucoup sur son impact environnemental, les traces indélébiles que les hommes peuvent laisser dans la nature, comme une bétonisation de plus en plus massive, et de moins en moins d'espaces naturels préservés.

Son envie est simple : vivre et habiter en impactant le moins possible la nature : si un jour Mikel s'installe vivre sur un terrain, il souhaite que lorsqu'il en part, aucune trace de sa présence puisse rester sur place : pas d'habitat en dur, pas de dalle béton...

C'est dans cette mouvance minimaliste que le projet de tiny house, ou habitat léger prend forme pour Mikel.

Il se documente, se renseigne auprès d'associations comme « Le collectif des hameaux légers », et se questionne sur quel logement choisir. La tiny house est la plus adaptée à ses envies et besoins : elle est en bois, grande, et mobile.

Mikel se lance alors dans une incroyable aventure de bâtisseurs, humaine et sociale.

Charly, ébéniste de profession, l'épaula dans ce projet grâce à ses nombreuses connaissances dans le domaine du bois.



Tous deux s'installent pour la construction chez Georgette Corrhons qui les accueille avec beaucoup de générosité. Ce projet est aussi un projet de vie intergénérationnel, ponctué de nombreux échanges, repas, et regards croisés de vie qui ont permis d'enrichir humainement cette expérience.

Des gens viennent de loin pour participer à cette expérience, et ils sont parfois nombreux à venir bénévolement prêter main forte.



Après plusieurs mois de labeurs, le résultat est là : la tiny house mesure 6 mètres de long et fait 4.22 mètres de hauteur. Elle est montée sur un châssis roulant, et pèse 3.4 tonnes. Au total, 14 m² au sol sont comptés.

Son bardage est entièrement fait en bois, ainsi que l'intérieur très cosy et agréable.

Tout le nécessaire y est : une salle d'eau avec douche, une cuisine avec plan de travail, un couchage à l'étage, et un coin bureau.

Tout est minutieusement pensé : la table se range dans le plan de travail, le coin salon se modèle selon les envies et les invités, et aucun détail n'est négligé : les interrupteurs sont en porcelaine, les ouvertures sont très nombreuses pour laisser entrer la lumière du jour.

Tout pour y vivre heureux dans un mode de vie doux, et calme.

Mikel, généreux et passionné, y sera heureux, c'est certain.



➤ Grégory, un engagement sportif et humain

Je m'appelle Grégory Salles.

Je suis l'heureux papa de Léna et de Ethan. Je suis chasseur à Bayonne. J'habite Saint André de Seignanx depuis plusieurs années maintenant. Depuis peu, je me suis mis au triathlon. Je m'entraîne à la maison dans une ancienne chambre que j'ai aménagée en salle de sports.

Je sors aussi bien sûr pour faire du vélo, pour courir et pour nager à Saint Jean de Luz dont je suis originaire ou à Hossegor.

Dans la continuité de votre goût pour les triathlons, vous venez de participer à votre deuxième « Ironman ».

J'ai fait mon premier « Ironman » aux Sables d'Olonne. C'était un défi que je me lançais en hommage à mon épouse Sandrine, décédée tragiquement d'un arrêt du cœur.

Plus tard, je me suis engagé pour celui de Saint Jean de Luz. Quand il a été annulé, j'ai participé à un jeu radiophonique et j'ai gagné mon dossard pour l'« Ironman » des Sables d'Olonne. J'ai pensé que c'était un signe.

Là, je reviens de Barcelone où j'ai nagé 1,9 kilomètres, fait 92 kilomètres à bicyclette et couru 21 kilomètres à pied.

Pour celui de Barcelone, je m'y suis engagé pour soutenir une association, « Cody cœur de champion » qui accompagne des familles dont les enfants sont atteints d'un cancer.

Tout en m'engageant dans l'« Ironman » de Barcelone, j'ai mobilisé 2440 € qui représentent une année d'aide pour une famille touchée par la maladie de son enfant.

Mon prochain défi sera un super « Ironman » dans lequel les distances de chaque discipline seront multipliées par deux. Je vais devoir me préparer en conséquence.

Mais je reste avant tout le papa de Léna et de Ethan que je veux accompagner dans leurs parcours scolaires et dans leur évolution.

Mon engagement sportif et humain pour l'association qui aide des malades du cancer, est un message en direction de mes enfants. Je pense que le sentiment de délabrement qui suit un drame comme celui que nous avons connu avec le décès tragique de mon épouse et maman de mes enfants, peut être dépassé par un engagement fait de volonté et de courage dans la vie de tous les jours, dans la pratique sportive, dans l'engagement en direction de ceux qui souffrent et, bien évidemment, par beaucoup d'amour.

Les élus organiseront au printemps prochain, une journée intitulée « Parcours du cœur » en lien avec la Fédération française de cardiologie. Pourront-ils compter sur votre présence et sur celles de Léna et d'Ethan ?

Bien évidemment, nous serons heureux d'être présents pour cette belle démarche de sensibilisation à l'hygiène du cœur.



➤ Lous Bagans : Comité de lecture salle « la Mosaïque » à Saint André de Seignanx Mardi 15 juin 2021

Le comité de lecture organisé par la Fédération des Landes a eu lieu le mardi 15 juin 2021 à Saint André de Seignanx. Avec un certain sens du raccourci, on aurait pu croire à une délocalisation de l'émission littéraire de France Inter « le masque et la plume » En effet les masques étaient présents et portés, condition sine qua non à la lecture des écrits. Une seule petite entorse à la règle était consentie pour apprécier pâtisseries et boissons chaudes préparées pour l'accueil de la trentaine de participants. Le tout dégusté avec plaisir et distanciation. Covid oblige.

En présence de notre Maire, M. Jean BAYLET et de Jean Louis CASTERA, président de la fédération départementale, notre président, Michel SUHUBIETTE souhaitait la bienvenue à l'auditoire et présentait notre association « Lous Bagans de Sent Andriou » dont les 159 adhérents se voient proposer tout au long de l'année plusieurs rendez-vous. Une assemblée générale électorale en janvier - une journée « Tue Cochon » en février - une sortie cidrerie en mars - un voyage en mai - une assemblée générale d'été en juin - une sortie découverte en juillet - un repas palombes en octobre ainsi que deux tournois de belote organisés en février et novembre -

Le club est également présent aux côtés de ses adhérents pour fêter les noces d'or, d'argent ou de diamant ou lors des décès endeuillant les familles.

Des dons sont régulièrement faits auprès d'œuvres caritatives. En cette année de covid, par souci du maintien de notre cohésion, le conseil d'administration décidait la gratuité des licences pour 2021.

Dans l'attente des vaccins, nous avons dû nous inoculer une bonne dose de patience. Le seul rappel désormais acceptable est celui d'un retour à une vie sociale « normale » dans laquelle être positif ne serait plus synonyme de mise en quarantaine.

La parole était ensuite donnée à notre Maire. M. Jean BAYLET. Après avoir situé le contexte de la commune d'un point de vue historique, démographique et administratif, il rappelait la variété et la qualité des actions menées pour le bien-être de nos aînés. Deux grands projets à venir sont au cœur de l'action communale. La création d'une résidence avec 9 logements pour personnes âgées non dépendantes comprenant un pôle santé qui complétera l'offre des praticiens déjà présents sur le territoire. Le second étant la mise en place d'un conseil des sages qui non seulement perpétuera la mémoire du village mais donnera un avis uniquement consultatif sur la vie et l'évolution de la commune. Il concluait en mettant en exergue l'importance du milieu associatif dont les bénévoles contribuent au fait que Saint André de Seignanx est une commune où il fait bon vivre.

Jean Louis CASTERA soulignait la qualité des interventions et remerciait pour les moyens consacrés à la réception des participants.

Le comité déroulait ensuite son programme varié avec la lecture de textes, de poèmes, dont certains en gascon, de rubriques consacrées aux livres, au cinéma ou à l'art culinaire.

Après un pot de l'amitié, certains prolongeaient ce moment de convivialité par un repas au restaurant du fronton à Peyrehorade et d'autres au Café des fleurs à Saint André de Seignanx. Tous se donnaient rendez-vous le 16 septembre 2021 à Moliets pour le prochain comité de lecture.

Luc Manka du club « Lous Bagans de Sent Andriou » à Saint André de Seignanx.



➤ Au fil de l'Art

Au fil de l'Art 2021 nous a permis de voyager le temps d'un week-end ensoleillé !

Ce fil, épinglé de nombreuses œuvres d'enfants sur ce même thème, nous a fait parcourir le village à la rencontre de sculpteurs, peintres et photographes nous offrant leurs créations les plus diverses et originales pour le plus grand plaisir des yeux.

Des ateliers artistiques ont été offerts aux enfants dans des lieux inédits comme la jolie caravane de NOMAD'ART.

Ce beau voyage au travers du regard des autres s'est achevé par la remise des prix le dimanche soir :

Benoît PORTO et sa démonstration de sculpture à la tronçonneuse a remporté le « Prix Coup de Cœur » du public,

Trois artistes en herbe ont remporté le concours de dessin :

Lucas SENARD de Saint André de Seignanx,

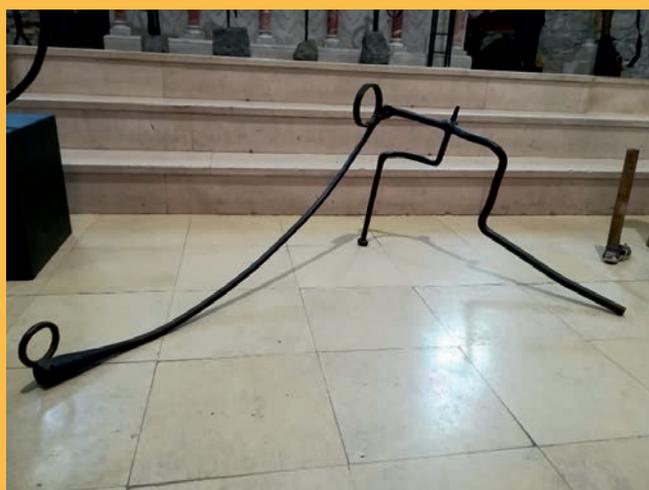
Lisa de Saint Martin de Seignanx,

Louis M de Saint Martin de Seignanx.

À l'année prochaine !

Corinne LACOUSSADE,

Présidente de l'association de SAINT ANDRE DES ARTS



Cloches, monuments historiques

À l'occasion d'une visite ordinaire de l'église, Monsieur Vincent Matéos, Conservateur adjoint des antiquités et objets d'art des Landes, service qui dépend de la Direction de la Culture et du Patrimoine du Conseil Départemental, a d'abord constaté le très bon entretien de l'église du village.

Il a ensuite relevé, dans cette même église, des objets mobiliers remarquables, datant du début du 19^{ème} siècle, tels une croix reliquaire et un tableau représentant Saint André.

Mais son attention a surtout été attirée par les deux cloches présentes dans le clocher.

Une, c'est très rare, est antérieure à la Révolution de 1789. Elle n'a pas été détruite pendant la période troublée qu'a connu notre pays à cette époque comme le furent beaucoup d'objets et de symboles religieux. Une autre de ses riches particularités est d'avoir été fondue par un maître fondeur natif d'Espagne, André La Coste. Cette cloche présente une robe très ouvragée, un ostensor rayonnant, une croix décorée d'étoiles et ses clous de la Passion, des rinceaux verticaux rappelant le décor du portail de l'église et la signature du maître fondeur.

La deuxième cloche a été fondue par le maître fondeur français Dencausse et installée en 1870. Elle dispose de nombreux éléments encore présents dans le clocher, ayant un intérêt historique, comme le joug en bois avec ses ferrures et le « chemin de fer » circulaire à chapelet, breveté en 1855 et dû à l'abbé François Guichené. Cette cloche pèse 819 kilos et est baptisée « Félicité ».

Une « protection » au titre des Monuments Historiques de ces cloches a été présentée le 28 septembre par Monsieur le Conservateur adjoint des antiquités et objets d'art devant une commission régionale.

L'avis rendu s'est avéré favorable. Il devra cependant être confirmé par la décision d'une deuxième commission qui se réunira le 8 décembre prochain.

Histoire impériale

Depuis le clocher, Monsieur Matéos comme ceux qui ont eu l'occasion d'y accéder, a disposé d'une vue sur le Bourg mais aussi sur des lieux plus reculés qui vont même au-delà de nos limites communales et sur le cimetière qui entoure l'église. Là, dans le cimetière, se trouve un caveau qui abrite les restes de Louis Eugène Alexandre Bure d'Orx, Comte d'Orx et Maire de Saint André de Seignanx de 1884 à sa mort en 1910.

Dans la commune, les gens l'appelaient Pipiou. Fils d'Eléonore Vergeot, il est né des amours de sa mère avec Louis Napoléon Bonaparte, à l'époque prisonnier au Fort de Ham en Picardie avant de s'évader puis de devenir Président de la République et ensuite Empereur des français de 1852 à 1870.

Avant la débâcle de Sedan, l'Empereur avait offert à ses fils le Marais d'Orx et les avait faits l'un Comte de Labenne et l'autre Comte d'Orx.

HISTOIRE(S) DE SAINT ANDRÉ



➤ L'Église de Saint André de Seignanx : Petite histoire d'une rénovation intérieure par Madame DUHAU

Au commencement, il y eut un trio - nous n'oserions dire une trinité ! qui réunissait : l'Abbé Monclar, curé de la paroisse depuis 1970, le Maire de la commune, Albert Loustanau et René Destrac, homme fortuné et bienfaiteur de la paroisse.

L'Abbé était épris de restauration, le Maire donna son accord et René Destrac contribua.

Le projet : le plafond de l'église était alors fait d'une voûte plâtrée. Les murs étaient crépis mais rongés par le salpêtre qui gagnait.

On décida de démolir la voûte du plafond pour faire apparaître les bois de charpente. Les murs devaient être piqués pour que les pierres redeviennent elles aussi apparentes. C'était tout à fait dans le goût de ces années 70 qui restaurèrent aussi de nombreuses vieilles fermes.

Le Conseil Municipal devait, bien sûr, en délibérer et voter. À cette époque, la commune était encore agricole et certains conseillers craignirent que leur église ainsi transformée ne ressemble furieusement... à une grange ! Néanmoins, la décision fut prise et les travaux purent commencer.

Les travaux :

Deux équipements étaient indispensables : un échafaudage et un tracteur assez petit pour entrer dans l'église. Yves Duffau, patron d'Atlantic Revêtement, fournit bénévolement l'échafaudage et Gabriel Béhotéguy, cantonnier communal, utilisa son propre petit tracteur pour emporter les gravats. « Je le vidais deux fois par jour dans un chemin de terre pour l'empiercer ». D'une pierre deux coups, en somme !

La main-d'œuvre : il fallait des compétences techniques et des entreprises locales furent sollicitées : Delamare et Pécastaing, entreprise disparue en 2004, Paul Corrihons et son ouvrier Charles Dufourg pour la maçonnerie et Marcel Daillère pour les travaux de charpente.

Mais les bénévoles eurent un rôle essentiel. Malheureusement, après presque un demi-siècle, certains sont décédés et la mémoire parfois moins précise. Ceux que nous omettons bien involontairement ou leurs proches voudront bien nous le pardonner.

Ils s'attelèrent au repiquage des murs qui ne fut pas, comme on peut le deviner, une mince affaire. Mais, une fois le crépi enlevé, on s'apercevait souvent que certaines pierres devaient être « reprises ». Dégagées du mur, elles passaient entre les mains des maçons avant d'être remises en place. Venait ensuite la confection des joints.

Nous avons déjà parlé de Gabriel Béhotéguy, la Mairie délégua aussi sur le chantier trois autres cantonniers : Barret, Boulon et Larrose. Léon Darrort y a participé

ainsi que son frère après leur journée de travail. « On y allait avec plaisir ». Une bonne et probablement joyeuse camaraderie régnait dans les équipes. Danielle Pécastaing garde un souvenir cocasse de la participation de son mari aux travaux de l'église : Janot, décédé maintenant, sifflait et chantait en travaillant mais malheureusement... très faux ! L'Abbé de Monclar confia à Danielle qu'il n'allait pas pour autant l'interrompre... Michel Suhubiette, qui faisait partie du Conseil Municipal, se rappelle y avoir « donné un coup de main » et amené son tracteur durant une semaine.

Abordons maintenant, **la dépose de la voûte,** Marcel Daillère, charpentier à Saint-André depuis 1965, en fut donc chargé. Il en garde des souvenirs assez précis. Le travail commença début 1973.

Notons qu'à cette époque certains paroissiens ne virent pas tous ces travaux d'un bon œil :

voir leur église envahie par les ouvriers et les engins de chantier, les gravats s'accumuler, leur fit l'effet d'un sacrilège... Marcel Daillère témoigne quant à lui d'un sentiment qui aurait pu les rasséréner quelque peu : « travailler dans une église, au départ ce n'est pas évident, il a bien fallu deux jours avant de pouvoir y reprendre... les expressions de chantier ». Inutile d'en dire davantage.

Les consignes de sécurité étaient loin d'être aussi strictes que de nos jours : une fois dégagées, on circulait entre les poutres sur des planches que l'on jetait en bas quand on n'en avait plus besoin. Notons cependant que le dernier cintre en bois qui servait de support à la voûte de plâtre a été conservé en place au mur de l'entrée du chœur ce qui justifie bien la hauteur et la forme du plafond déposé.

Les poutres furent ensuite traitées et teintées par Yves Duffau.

D'autres travaux furent programmés et confiés à l'entreprise Daillère, il y avait au niveau des bancs des hommes une marche qu'il fallait supprimer avant la réfection du sol. Le tambour d'entrée fut également démolé. En 1980, de nouvelles portes furent réalisées, fixées, non plus sur la pierre du mur, mais sur un encadrement en bois pour plus d'étanchéité. Les ferrures furent reprises par André Marsondon, forgeron du village

Restait à rénover l'ameublement : les chaises et prie-Dieu furent remplacés par des bancs et leur fabrication confiée au même Marcel Daillère. Ici prend place un souvenir qui ne manque pas de sel : il avait un ouvrier qui était passé par les Beaux-Arts, tout indiqué donc pour dessiner les bancs. Mais voilà : il était témoin de Jéhova et refusa de travailler pour l'église !! Après maintes négociations, il accepta de fabriquer les bancs mais pas de les mettre en place dans l'église... Un banc fut donc installé dans la nef comme modèle et accepté..

HISTOIRE(S) DE SAINT ANDRÉ

Une curiosité fut découverte à l'occasion de ces travaux : la petite porte au niveau des bancs des hommes sur le mur côté cimetière était connue comme la porte des cagots (des lépreux ?). On découvrit lors des travaux qu'elle était fortifiée car renforcée par un fort rondin de bois qui la barrait et coulissait horizontalement dans l'épaisseur du mur bloquant ainsi son ouverture. Depuis, la porte a été remplacée par un vitrail de facture contemporaine.

Le chœur ne subit aucune modification. Il y eut simplement des rattrapages de peinture par Yves Duffau. Une croix en bois plus importante fut jugée nécessaire pour servir de support au Christ suspendu au-dessus de l'autel. A l'atelier pourtant Marcel Daillère fit une constatation embarrassante : le Christ était attaqué par les vrillettes la sciure sortant par une multiplicité de trous. Badigeonner l'ensemble au xylophène aurait dilué la peinture. La seule solution consistait à l'injecter dans chaque trou avec une seringue... Travail de Bénédictin matin et soir qui prit une semaine. « Je l'ai gardé en précieux souvenir et ne l'avais raconté à personne ».

Après réfection de l'installation électrique (on n'a pas le souvenir de l'entreprise qui en fut chargée), et installation de la sono, l'église prit enfin le visage que nous lui connaissons. On peut dire que c'est une réussite. En témoignent les appréciations élogieuses laissées par les visiteurs sur le livre d'or à l'entrée.

Remerciements : Toutes les personnes contactées nous ont répondu avec la plus grande gentillesse y compris celles qui n'étaient pas impliquées dans les travaux de l'église. Nous les incluons néanmoins dans la liste qui suit : Merci donc à Jean BAYLET, Maire de Saint André, Maryse Delamare, secrétaire de Mairie, Gabriel Béhotéguy, Michel Belestin, Mme Butre, Christiane et Jacques Corrhons, Robert Daguerre, Marcel Daillère, Léon Darrort, Jean-Claude Delamare, Yves Duffau, Jean Etcheverry, Roland Laforcade, Simone Lalanne, Jean-Jacques Malassagne, Danielle Pécastaing, Michel Suhubiette.



➤ Maisons du Bourg et futur Pôle santé par Jean Baylet

Le temps installe des repères, des souvenirs qui se transforment parfois en certitudes, en évidences.

Les maisons du Bourg qui sont tombées cet été étaient ancrées dans le paysage du Bourg et du village pour les plus anciens qui les avaient connues habitées et pour les autres, qui les voyaient, fermées depuis longtemps.

Certains Andrésiens ont connu le pain, les croissants, le gâteau basque que l'on pouvait acheter chez Raoul Duboscq et plus tard les beignets aux pommes vendus également sur les plages du littoral Landais. Les marmites de crème pâtissière posées au sol dans l'entrée qui donnait sur la rue dégageaient une bonne odeur. L'ouvrier boulanger, au caractère bien trempé, qui avait pris le relais de Raoul, voulait être patron dans son fournil. Henriette et Raoul, les parents, avaient eu deux enfants : Michel et Nicole. Michel avait longtemps assuré la tournée du pain dans le village puis était devenu le commercial de l'entreprise familiale pour la vente des gâteaux basques. Souvent, de longs et imposants camions réfrigérés venaient chercher de grosses quantités de gâteaux destinés à des grandes surfaces dans toute la France.

Bientôt, les injonctions de ces gros clients imposèrent à la famille Duboscq de construire une usine aux normes d'hygiène pour fabriquer ses gâteaux. Elle serait à Saint Martin de Hinx. Les gâteaux fabriqués à l'usine de Michel y seraient moins bons, sans comparaison possible, que celui fabriqué artisanalement à Saint André. Cette décision de délocaliser la fabrication des gâteaux basques alimenta la campagne des élections municipales de 1995.

Dès lors, au village, l'activité de cette maison avait disparu. Raoul puis Henriette puis Nicole puis enfin Michel disparurent laissant la maison vide, inhabitée.

Dans la maison mitoyenne, celle qui jouxtait le cimetière, vivaient Elisabeth et Georges Pommarés. Eux aussi avaient eu deux enfants, Marcel et Geneviève.. Ces derniers avaient fait leur vie ailleurs.

Après une partie de pelote, en semaine ou le samedi soir, quatre joueurs se retrouvaient inmanquablement chez « Babeth » pour prendre l'apéritif dans la salle à manger qui servait de bar. Là, pas de comptoir mais deux tables et une vitrine remplie de bouteilles

d'apéritif. Ce lieu était à Babeth mais Georges s'y aventurait parfois pour saluer les habitués. Après une longue carrière aux Dames de France, il avait gardé le sens du contact.

Immanquablement, tous les samedis, en fin d'après-midi, Marcel Moulian, boucher à Saint Martin de Seignaux, posait son camion devant l'entrée du bar. Il venait aussi en semaine et le dimanche à l'heure de la sortie de la messe. Il faisait le tour du village et disposait d'une solide clientèle. Au Bourg il avait aussi ses habitués. Cécile qui achetait pour elle et pour Robert, Madeleine, qui était l'épouse d'Emile lui-même frère d'Elisabeth Pommarés, retraité de la Garde Républicaine. Ils habitaient l'ancienne Mairie, en face de la boulangerie. Aussi Charles et Odette Dufourg s'approchaient. Odette déménagera ensuite dans un des appartements tout neufs d'Andriou où elle sera pendant plus de vingt ans la voisine de notre centenaire Germaine Barret. Certaines fois pouvaient se joindre au groupe, Jean Bédère et sa sœur Marie-Thérèse. Et aussi Jean Larrère, notre facteur, dont le bureau de poste a été, depuis, investi par la bibliothèque. Dans ses locaux trônait une cabine téléphonique en bois, très belle mais qui ne garantissait pas toujours la confidentialité. Jean Larrère confiait quelques fois à son épouse Marie le soin de ramener un beefsteack ou quelques tranches de saucisson. Je venais aussi pour acheter de la viande, pour parler, pour croiser une fois de plus les voisins. Laure Haurie venait aussi, parfois, faire un achat pour elle et pour son mari Albert que tout le monde appelait Haurie. Elle venait aussi quelques fois pour être là, simplement. Les nouvelles des uns, des autres et du village circulaient ainsi. Pas de téléphone portable, pas d'internet à ce moment. Et même l'abbé De Monclar qui habitait le presbytère tout proche traversait parfois le cimetière s'il ne célébrait pas de messe. Jean-Jacques Malassagne grossissait aussi parfois le groupe pour lui et pour Odile.

Plus tard, Jean-François, le fils de la maison Moulian a pris le relais. Je venais plus souvent acheter la viande du week-end parce que nous étions du même âge et anciens adversaires de rugby. Fréquemment, ensemble, nous pouissions la porte du bar pour boire deux tournées et pas plus. Parce que Jean-François devait terminer sa tournée. Rendez-vous samedi prochain.

HISTOIRE(S) DE SAINT ANDRÉ

Après la disparition des propriétaires et la mise en vente par les héritiers, le Conseil Municipal de Saint André d'abord, puis la Communauté de Communes décidèrent d'acquérir ces **deux bâtiments** idéalement situés au cœur du village. Les premières démarches s'orientèrent vers la réhabilitation en vue d'une jonction des volumes. Plusieurs pistes furent explorées. Mais rien ne put être suivi d'effets.

Enfin, avec le soutien convaincu de l'ancien Président et maintenant de la nouvelle Présidente de la Communauté de Communes, **un très beau projet** regroupant des logements pour personnes âgées non dépendantes, une salle de vie pour les bénéficiaires du CIAS sur le Seignanx et un **pôle santé**, fut adopté. Aujourd'hui, l'étape concrète de la démolition des vieux bâtiments lance définitivement le projet.

Dans quelques mois, **notre village sera plus riche de services de proximité de santé et de lien social.**

Un jour, alors que je prenais des photos du site après la démolition, un Andrésien m'a demandé si ce vide ne me dérangeait pas tant **ces maisons** lui semblaient inscrites dans le paysage local.

Bien sûr que j'ai été ému de **voir disparaître des habitations** que je connaissais depuis mon arrivée au village et que les plus anciens avaient toujours connues.

Mais ces maisons n'étaient plus habitées. Elles étaient en très mauvais état, la démolition l'a confirmé et aucune réunion des pièces d'une maison à l'autre, n'était possible. **Et les services** dont vont bénéficier les Andrésiens et plus largement d'autres citoyens sont une aubaine.

Mais sincèrement, mon émotion lors de la **démolition des maisons** était sans mesure avec celle qui m'avait étreint à l'occasion de la disparition de chacune et de chacun de ces voisins devenus pour beaucoup des amis.



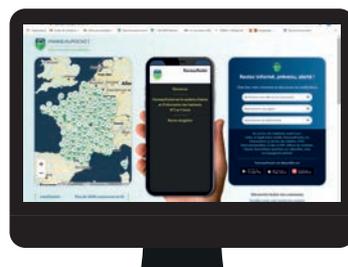
LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi
sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



Disponible gratuitement sur



ÉLECTIONS 2022

Les Élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 avril 2022 (1^{er} tour) et 24 avril 2022 (2nd tour).

Les Élections législatives se dérouleront les dimanches 12 juin (1^{er} tour) et 19 juin 2022 (2nd tour).

Pour vérifier que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de la Commune vous pouvez :

- Soit vous rendre sur le Site de la Commune, onglet Vie pratique, démarches administratives, inscription sur les listes électorales et carte d'électeur, puis cliquer sur le lien Internet.

- Soit en vous rendant sur le lien suivant, https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R51788, vérifier votre inscription électorale et votre

bureau de vote, accéder au service en ligne, renseigner le document en ligne, puis vérifier votre situation électorale.

- Soit en contactant le service des Élections au 07 88 77 04 67

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire :

- Soit en ligne https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R16396

- Soit en vous rendant en Mairie aux jours et heures d'ouverture, compléter le formulaire papier avec votre CNI ou votre Passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans, un justificatif à votre nom et prénom de moins de 3 mois (pour les cas particuliers, merci de contacter le service des Élections au 07 88 77 04 67). »

➤ INFOS UTILES DE LA COMMUNE

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi sauf le Mercredi
Lundi : 8h30-12h30 / Mardi : 8h30-12h30 /
Jeudi : 8h30-12h30 / Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-17h
Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr
Fax : 05 59 56 79 99
Site : www.saintandredeseignanx.fr
Page Facebook :
www.facebook.com/communesaintandredeseignanx
(accessible sans profil/compte)

ACCUEIL / ÉTAT CIVIL / AFFAIRES GÉNÉRALES VIE ASSOCIATIVE

05 59 56 79 90 - Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr

ACTION SOCIALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05 59 56 79 92
Mail : administration@saintandredeseignanx.fr

URBANISME / VOIRIE ADMINISTRATION GÉNÉRALE / BUDGET

05 59 56 79 68 - Mail :
urbanisme@saintandredeseignanx.fr

ÉLECTIONS / CIMETIÈRES / ENVIRONNEMENT / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05 59 56 79 90 - Mail :
secretariat@saintandredeseignanx.fr

LOCATION SALLES :

Mosaïque, Maison de la Nature, Mur à gauche, Trinquet
05 59 56 79 65 ou 06 31 59 75 00 - Mail :
gestionsalle@saintandredeseignanx.fr

SERVICES TECHNIQUES

05 59 56 79 94 ou 06 71 85 87 49 - Mail :
servicestechniques@saintandredeseignanx.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

05 59 56 79 96 - Mail :
restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

05 59 56 79 60 - Mail :
acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr

ÉCOLES

Primaire : 05 59 56 79 98
Maternelle : 05 59 56 79 97

AFFAIRES SCOLAIRES

Mail : affairescolaires@saintandredeseignanx.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

05 59 56 79 95 - Ouvert les : Mardi : 16h15-18h, Jeudi :
16h30-18h, Samedi : 11h-12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

05 59 56 79 67 - Ouvert les : Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE SAINT ANDRÉ DE SEIGNANX

HORAIRES d'ouverture :
Lundi : 13h30-18h
Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h
Samedi : 8h-12h

➤ Rubrique Numéros des services sociaux et appels d'urgence

SERVICE DÉPARTEMENTAL ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES

Assistantes sociales du secteur :
Dominique CHAMPAGNE et Christine OLHATS :
05 59 64 10 31

ENFANCE MALTRAITÉE : le 119 (anonyme et gratuit)

MISSION LOCALE LANDAISE : 05 59 74 84 17

CPAM : tél : 3646 - antenne de Tarnos
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

PÔLE EMPLOI : Numéro Vert Appel Gratuit 3949

ALLO SERVICE PUBLIC : 3939

SIDA INFO SERVICE : 0 810 840 800

FIL SANTÉ JEUNE : 0 800 025 236

SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17

URGENCE EUROPÉEN : 112

DROGUE TABAC : 113 ou 0 800 23 13 13

DISCRIMINATION RACIALE : 114

SAMU SOCIAL : 115

AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT : www.caf.fr

➤ Infos légales :

Responsable de la publication : Jean BAYLET
Mairie de Saint André de Seignanx - 900 exemplaires
Conception Impression : Pictomatic - 05 59 45 47 74
Crédits photos : Mairie, Pexels, Unsplash, Freepik, ASC

 /communesaintandredeseignanx

 www.saintandredeseignanx.fr

Agenda 2022

Samedi	8 janvier	10h	Mairie Mosaïque	Conseil des Sages Présentation
Samedi	15 janvier	11h	Mosaïque	Vœux
Mardi	18 janvier	10h 14h	École	Colosses aux pieds d'argile Classes de CM1-CM2
Vendredi	21 janvier	20h	Mairie (ou Mosaïque)	Échanges citoyens
Samedi	29 janvier	10h	Mairie (ou Mosaïque)	Échanges citoyens
Dimanche	6 février	10h	Mairie (ou Mosaïque)	Échanges citoyens
Mercredi	16 février	20h	Mairie (ou Mosaïque)	Échanges citoyens
Vendredi	18 février	20h	Mosaïque	Colosses aux pieds d'argile Réunion participative
Samedi Dimanche	2 avril 3 avril		Mosaïque	Week-end Chantant avec Choeur and Co
Avril	reprise du marché			
Samedi	4 juin	10h - 17h	Centre Bourg	Parcours du cœur

